

DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES

n° 98 MAI 2025

Cités
de Caractère
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le P'tit Drogien

LE MOT du maire

L'ACTIVITÉ de notre commune en ce début d'année a été troublée par les conséquences d'une situation politique chaotique tant au niveau national qu'international. Nous avons travaillé à la construction du budget de la commune que nous avons voté récemment à l'unanimité du conseil.

Celui-ci est à l'équilibre comme nous l'impose la loi. Il a été néanmoins plus compliqué à élaborer que les autres années en raison de la forte augmentation de nos charges et de la baisse drastique des subventions. Nous avons cependant réussi à ne pas augmenter la fiscalité de la commune sans recourir à l'emprunt et à continuer d'accompagner au même niveau l'ensemble du milieu associatif notamment le Centre de Première Intervention des Pompiers Volontaires. Cette situation a nécessité la remise en question de certains objectifs d'investissement.

Le projet d'aménagement de la place du 8-Mai a été ajourné et reporté à une date ultérieure. En effet, le désengagement de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du département de l'Yonne en matière de financement ne nous permet pas d'envisager ces travaux sauf à emprunter ou à augmenter les impôts d'une manière significative ce qui serait difficilement acceptable par l'ensemble de nos concitoyens.

Mais le dossier est complet, nous attendrons le moment favorable pour le présenter à nos financeurs. C'est avec regret que l'ensemble du conseil municipal a dû renoncer à ce beau projet dans lequel nous nous sommes beaucoup investis depuis plusieurs années et qui aurait contribué au rayonnement et à l'attraction de notre village. Un autre sujet nous préoccupe énormément concerne l'*Auberge des Sources*.

À CE JOUR, nous avons reçu aucune candidature de la part de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Nous n'avons non plus pas eu de candidatures spontanées. Dernière-

ment, nous avons décidé de prendre contact avec la chaîne de télévision TF1 qui propose une émission ayant pour but la reprise, entre autres, d'établissements hôteliers en milieu rural.

Nous allons également contacter M. Julien Cohen, célèbre animateur de la télévision qui investit beaucoup dans l'immobilier hôtelier de notre département. Il vient de racheter plusieurs établissements qui avaient cessé leur activité depuis de nombreuses années ou qui étaient en vente, que ce soit à Avallon, Nitry ou Quarré-les-Tombes.

Notre difficulté, nous semble-t-il, est due à la reprise de la partie hôtellerie qui rebute les éventuels repreneurs. Ce n'est pas pour autant que nous baissions les bras, nous continuons à multiplier nos recherches et nous vous informerons de toute évolution de ce dossier important.

AVEC l'arrivée de la période estivale, notre village va retrouver son dynamisme grâce à l'activité de nos associations qui vont proposer encore une fois des manifestations variées, culturelles et ludiques.

Vous trouverez en page 15 le calendrier de ces festivités.

Le Comité des fêtes sera le moteur de cette programmation même si les *Soirées gourmandes* n'auront pas lieu au mois de juillet pour ne pas entraver l'activité des autres associations.

En revanche, la fête nationale du 14 Juillet retrouvera tout son éclat d'antan avec la programmation de jeux, de soirée dansante, de restauration et bien sûr le feu d'artifice co-financé par la municipalité.

Afin de rendre le parc des sources le plus attrayant possible, nous procéderons comme les autres années au faucaillage du bassin de la rivière.

NOTRE guinguette sera au rendez-vous de toutes ces manifestations avec la même équipe que l'année dernière.

Nous leur souhaitons la meilleure saison possible en espérant que cette année nous aurons un été ensoleillé.

En attendant de nous retrouver pour ces moments festifs, l'ensemble du conseil municipal reste mobilisé et à votre écoute.

Jean-Michel Rigault

ACTUALITÉS



Cadet Roussel en rando

Le 18 mai, les trois clubs auxerrois : *AJA Randonnée*, *Choupissons Auxerrois* et *Nature et Montagne 89* ont choisi Druyes pour leur première randonnée régionale.

Nous les accueillerons dans le parc derrière la mairie dès 7h30.

Plusieurs départs sont proposés :

- à 8 h 30 pour 20 km ;
- à 9 h pour 12 km ;
- à 10 h pour 8 km ainsi qu'un parcours nordique accompagné de 10 km, avec également un départ à 10 h.

La participation est de 5 € pour les 12 et 20 km et nordique ; 3 € pour les 8 km ; gratuite pour les moins de 14 ans.

Inscription par internet jusqu'au 17/05/25 ou sur place (avec majoration de 1 €).



Nature et Montagne 89

<https://choupissons-auxerrois.s2.yapla.com/fr/event-7172>

L'après-midi, les volontaires pourront bénéficier d'une visite gratuite du village à partir de 14 h.

Attention les marcheurs, même si nous prévoyons un point de ravitaillement au bord de l'étang d'Andryes, n'oubliez pas vos gobelets et vos bâtons. Bonne marche !

■ Danielle Gerville Reache



Le cinéma

Notre cinéma se porte toujours bien puisque depuis septembre nous avons accueilli jusqu'à fin avril 784 personnes de Druyes et des environs, ce qui représente une moyenne de plus de 52 spectateurs par séance sachant que si de nouvelles personnes se présentent nous en avons perdu quelques-unes depuis l'ouverture de nouveaux sites dans notre secteur par *Panoramic* comme par exemple Saint-Sauveur, Treigny.

Notre programmation est appréciée par la plupart de nos spectateurs, lesquels sont presque tous abonnés.

Notre objectif étant de les satisfaire en choisissant des films de qualité. Ainsi, nous avons accueilli pour « *Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan* » 63 personnes, pour « *Ça ira* » (nous étions les premiers à le passer avant Auxerre et Clamecy) : 59 personnes, pour « *Un ours dans le Jura* » 61 personnes.

Nos prochaines projections « *Lads* », « *Mikado* », et « *Le mélange des genres* » et le dernier de ce semestre « *Les musiciens* » devraient nous permettre de continuer dans ce sens. Merci à tous nos fidèles drogiens. ■ Danielle, Isabelle, Philippe



Visite campings caristes

Le 19 mai, au cours de leur balade, vingt-neuf campings caristes ont choisi de s'arrêter à Druyes pour visiter notre beau village. Nous les accueillerons aux alentours de 18 heures pour leur permettre de garer leurs campings cars sur le pré Saint-Romain où ils passeront la nuit. Le lendemain, dès 9 h 30, leur sera proposée une visite gratuite du village au cours de laquelle sera également proposée une visite du château. Après quoi, déjeuner à la guinguette, avant de reprendre la route. Nous constatons avec bonheur que depuis notre succès dans l'opération de Stéphan Berne, *Le village préféré des Français* (classé 4^e sur 14 participants), nous accueillons de plus en plus de visiteurs qui repartent enchantés de leur passage à Druyes. ■ DGR

En bref

FAMILY BUS, prochaine date à Druyes : 2 mai 2025 de 9 h 15 à 12 h, sur la place Jean Bertin, des consultations de puériculture gratuites pour toutes les familles icaunaises.

ADRENALINE ELASTIQUE. Nouvelles dates pour les sauts du viaduc : les dimanches 11 mai, 8 juin, 6 juillet, 10 août, 14 septembre, 5 octobre 2025.

Renseignements et réservations :

06 73 58 66 45 - adrenaline.elastique@orange.fr



Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Mobilité

la Communauté de communes de Puisaye-Forterre choisit le bon « **Karos** » pour favoriser le covoiturage entre le domicile et le travail.

« *Le covoiturage est devenue une priorité pour la Communauté de communes de Puisaye-Forterre qui fait de la mobilité douce et respectueuse de l'environnement une grande cause à promouvoir. L'EPCI a fait appel aux services de Karos et de sa plateforme numérique pour inciter les habitants de la zone occidentale de l'Yonne à se déplacer de façon partagée entre leur domicile et leur lieu de travail.* » Une initiative voulue par son président, Jean-Philippe Saulnier-Arrighi.

Le concept est soutenu financièrement par l'EPCI¹. Opérationnel depuis le 17 mars, il vulgarise la pratique du covoiturage entre le domicile et son lieu de travail. Une démarche judicieuse et bénéfique dans le cadre de l'optimisation de la mobilité partagée sur le territoire occidental de l'Yonne. Elle vise à réduire les rejets de gaz à effet de serre tout en proposant des économies pour celles et à ceux qui se déplacent au quotidien, via leurs véhicules pour des motivations professionnelles.

Moulin-sur-Ouanne

Essayer, c'est l'adopter ! On connaît la formule publicitaire, la voici qui se décline sur le territoire occidental de l'Yonne. Depuis quelques jours, les habitants de Puisaye-Forterre disposent d'un nouveau service en matière de mobilité partagée : le covoiturage. Un dispositif que l'EPCI a conceptualisé en prenant soin de faire appel aux services de son partenaire, le spécialiste **Karos**. De quoi s'agit-il, précisément ?

Fondée en 2014, la structure hexagonale développe une plate-forme de covoiturage domicile-travail via son application numérique. Ses cibles prioritaires dans le cadre de sa stratégie de conquête dans le pays reposent sur les entreprises et surtout les collectivités.

Il y a deux ans, la Communauté de communes de l'Aillantais optait pour la mise en pratique de ce dispositif plutôt vertueux et concluant selon les témoignages des deux représentantes de l'EPCI, venues en voisine lors de cette conférence de presse.

à l'instar également de l'Auxerrois ou de la communauté Chablis Villages et Terroirs qui elles aussi sont adeptes de la plate-forme.

Un partenariat envisageable avec l'Auxerrois et le Jovinien

Dans l'absolu, ce service offre une solution de mobilité autre que celles proposées par la Région (les lignes **MOBIGO** et les circuits scolaires). Une mobilité en zone rurale, toujours très complexe à régler. Le président de la CCPF inclut dans son plan stratégique de mobilité globale la gare de Joigny très importante pour se rendre vers Paris, ainsi que les modes de locomotion en partance d'Auxerre. Il n'en oublie pas ce qui existe également de l'autre côté de la frontière icaunaise, du côté de Cosne-Cours-sur-Loire et de Briare. Des aspects fondamentaux pour les futurs déplacements réalisés à partir de la Puisaye-Forterre. Une contrée qui se veut très attractive en termes d'environnement, de développement des métiers d'art, mais aussi touristique et économique, avec notamment un pôle industriel partagé entre Saint-Fargeau et Toucy.

Grâce à **Karos**, la zone géographique se dote d'un plan mobilité capital pour faciliter la circulation des habitants de ce territoire rural.

Dans l'absolu, comment cela fonctionne-t-il ?



Dans les faits, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre s'est engagée dans ce projet en subventionnant les trajets de covoiturage qui seront réalisés sur l'application, dont le téléchargement est entièrement gratuit. En voici le principe, en proposant un exemple concret.

Prenons un trajet effectué entre Toucy et Charny-Orée-de-Puisaye (25 km sur Mappy), voici le calcul réalisé par l'application téléchargeable sur son téléphone portable.

POUR LE CONDUCTEUR : il perçoit un minimum par passager transporté de 2,00 euros pour les 20 premiers km + 0,10 € par km supplémentaire (5 km dans l'exemple) = 2,50 €. Le versement est effectué par la plateforme Karos.

POUR LE PASSAGER : le trajet ne lui coûte que 1 euro car il bénéficie d'une subvention de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre à hauteur de 1,50 € pour les 20 premiers kilomètres. En plus, des 0,50 € dont il s'acquitte par trajet, il paiera 0,10 € par km supplémentaire.

Cette nouvelle solution de mobilité permet d'inciter les habitants du secteur à des modes de déplacements plus écoresponsables, tout en permettant un gain de pouvoir d'achat pour les utilisateurs de ce concept. Un système résolument gagnant/gagnant que la CCPF veut encourager désormais. ■ **Extrait de l'article de Thierry Bret, Presse Évasion**

¹ Un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est le nom technique donné en France aux structures intercommunales (ndlr).

Origine de l'affichage

L'affichage s'est développé à partir de 1539, date de l'ordonnance de François I^{er}. D'une façon générale jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les affiches sont apposées « aux coins des rues, aux portes des particuliers ou aux églises ».

Il est difficile de cibler précisément l'invention de l'affiche, mais le principe de l'affichage remonte à la gravure. En effet, avant de communiquer par papier, les informations étaient gravées sur stèle, axone (panneau en bois pivotant) ou encore sur mur. Cela permettait notamment d'informer des décisions officielles ou des représentations théâtrales. Par la suite, les notices sur rouleaux ont vu le jour. Cependant, l'analphabétisme freine ce type de support jusqu'à l'invention de l'imprimerie en 1450 par Johannes Gutenberg. C'est donc à partir de ce moment-là que les feuilles imprimées deviennent des supports informatifs. L'affiche devient alors un support des plus importants jusqu'à voir une interdiction d'arracher les affiches sous peine de punition. C'est alors que le champ de l'affiche s'élargit : articles, informations, manifestations culturelles et politiques.

Les travaux entrepris par Haussmann ont indirectement favorisé le développement de l'affiche. Des quartiers entiers se sont couverts de palissades, offrant à l'affiche en plein essor des surfaces très importantes. La moindre muraille est recouverte d'affiches en pose libre. Elles se superposent, se chevauchent, se bousculent, composant une mosaïque colorée, vivante que tous les observateurs attentifs de leur temps ont soulignée.

Débuts de la période moderne

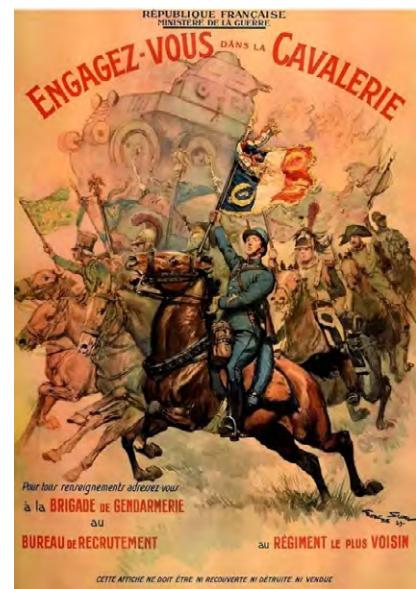
Vers 1796, le musicien et dramaturge bavarois Aloïs Senefelder inventa la lithographie, une technologie essentielle à la conception d'affiches modernes et précurseur de l'impression offset.

L'industrialisation du XVIII^e siècle et l'arrivée de la lithographie apporte une croissance de la publicité au courant des siècles suivants. L'affiche devient alors omniprésente dans les rues. Elle devient également l'élément principal de la communication à l'époque. La lithographie permet notamment d'ajouter de la couleur, ce qui va alors développer la créativité. En effet, c'est à

ce moment-là que l'on découvre des affiches qui représentent le sujet du spectacle. Celles-ci sont représentées grâce aux couleurs, comme les célèbres affiches de l'artiste français Jules Chéret (voir ci-contre). Elles deviennent alors un support de création sans limite. Lorsque Bonnard, célèbre artiste, propose une nouvelle manière d'illustrer l'écriture, l'affiche retrouve un nouveau souffle. Par la suite,

elle a su évoluer visuellement et au niveau du texte. L'affiche n'a donc cessé d'étendre son champ d'action en devenant outil de propagande durant la Première Guerre mondiale. Elle a également servi à apporter du baume aux coeurs lors de cette période. Elle était, en effet, utilisée pour les voyages.

Ainsi, l'affiche a toujours su prouver son efficacité et son adaptabilité puisqu'elle propose de nombreux choix de création.



L'affiche d'aujourd'hui

De nos jours, l'affiche a fait face à la concurrence de la publicité télévisée et radiophonique, perdant initialement de son importance. Cependant, les agences de publicité ont ravivé l'intérêt pour l'affichage, avec de plus en plus de supports imprimés. Pour se démarquer, l'affiche s'appuie sur sa réputation établie et son impact sur un large public, grâce à des visuels attrayants créés par des graphistes et des spécialistes de la communication. L'affiche a conservé sa fonction informative et est devenue un outil de communication pour l'image des entreprises, s'adaptant ainsi à son environnement. Les outils actuels permettent de créer des affiches toujours plus originales, assurant son renouvellement constant.

Le XIX^e siècle

Peu d'afficheurs se partagent aujourd'hui le marché très convoité de l'affichage urbain. Le plus souvent liés par des contrats aux municipalités, les afficheurs, comme JCDecaux assurent une partie de l'équipement et de l'entretien du mobilier urbain où sont apposées des affiches. C'est le cas, notamment, des abribus ou encore des « panneaux sucettes » (voir ci-contre) qui sont installés et entretenus par l'afficheur comme convenu avec la mairie. Elles couvrent les murs de nos rues, font partie du paysage de nos villes et si, brusquement, une mesure autoritaire décidait de les interdire, nous aurions l'impression que les couleurs ont disparu, que les murs sont tout à coup d'une tristesse grise. En somme, l'affiche fait partie, comme la lumière, de la fête urbaine. La fête ou l'enfer ?



■ Danielle Gerville Reache



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 février 2025

Tous présents.

Absent excusé : CINTRACT Michel

Présente : M^{me} CAPOCCI Evelyne, secrétaire de mairie

M. GAUTHIER Baptiste a été désigné secrétaire de séance.

En ouverture de séance le maire demande l'ajout d'un dossier concernant les écoles, le conseil accepte l'ajout.

I – Approbation du compte rendu de la séance du 13 décembre 2024. Approuvé, les conseillers le signent.

II – Point financier. La situation de la trésorerie au 6 février 2025 n'appelle pas de commentaires particuliers. Le détail des dépenses et des recettes prévues pour le mois février est fourni aux conseillers : les charges prévisionnelles s'élèvent à 14 200 € et les recettes prévisionnelles à 19 982 €, soit une trésorerie prévisionnelle fin février s'élevant à 18 906 €, tenant compte de la trésorerie au 6 février d'un montant de 13 124 €.

III – Subventions

Le maire présente plusieurs demandes de subventions :

- **Association Cats and Co 89** : association qui se charge récupérer des chats et chatons qui sont à la rue. Un état est donné sur les communes concernées, Druyes n'en fait pas partie. Le conseil municipal refuse de donner une subvention.

- **Association Tom Pouce en Forterre** : association qui œuvre pour les enfants scolarisés à Courson-les-Carrières, une participation de 12 € par enfant est sollicitée. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté accorde un montant de 50 €.

- **Les Crins des Sources** : après avoir sollicité l'association précédemment un programme d'activité a été fourni avec notamment des randonnées au départ de Druyes, une proposition de donner du crottin de cheval aux drogiens a été faite. Des précisions seront demandées à l'association pour des animations telles que des promenades lors des différentes manifestations. La demande de subvention est suspendue à la réponse apportée.

IV – Renouvellement mise disposition Guinguette des Sources. Le maire informe le conseil municipal que M. et M^{me} FLEURY demande le renouvellement de la mise à disposition de la Guinguette des Sources pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté accepte le renouvellement pour la période concernée aux mêmes conditions à savoir : mise à disposition annuelle 7 200 € fractionnable en 12 mensualités de 600 € chacune, et le remboursement des consommations : eau – électricité et téléphone hors abonnements. Le conseil municipal accepte également pour faire suite à la demande des gérants de faciliter leur trésorerie (période creuse) de différer les loyers et remboursement des consommations pour la période de février, mars et avril 2025 au mois de mai 2025. Le maire est chargé de signer tous documents relatifs à cette affaire.

V – Terrain « La Charrière » Le maire rend compte au conseil municipal des différents échanges avec la société **ATC** détentrice du bail qui si la municipalité résilie le bail et ou n'accepte pas la proposition d'achat du terrain de la « Charrière » où est installé l'antenne numérique démontera l'ensemble de l'installation. Le maire est chargé de reprendre contact avec la société pour trouver un accord et devra aussi demander la résiliation de réservation faite par la société **VALOCIME** qui devait reprendre la location du terrain en 2031.

VI – Centre de Gestion de l'Yonne - Renouvellement convention prise en charge honoraires et frais médicaux

Le maire propose au conseil municipal de renouveler la convention établie avec le Centre de Gestion de l'Yonne pour la prise en charge des honoraires et frais médicaux dans le cadre du secrétariat des instances médicales et aux modalités de leur remboursement par les collectivités. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté donne son accord et charge le maire de signer tous documents relatifs à cette affaire.

VII – Syndicat Départemental des Energies de l'Yonne. Groupement d'achat : dans le cadre du groupement d'achat avec le SDEY, il est demandé de donner mandat au Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Équipement de la Nièvre (SIEEN), concernant un point de livraison à Montru. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté donne pouvoir au maire pour donner mandat.



Règlement financier : le maire propose au conseil municipal de renouveler la convention de règlement financier des travaux du SDEY pour l'année 2025 et autorise le maire à signer toutes les conventions de toutes natures lorsque la participation communale totale ne dépasse pas 15 000 €.

VIII – Auberge des Sources. Le maire informe le conseil municipal qu'une annonce de recherche de gérants a été déposée au niveau national par l'intermédiaire de CCI de l'Yonne.

IX – Aménagement Place du 8 Mai. Le maire informe le conseil municipal que les dossiers de demandes de subventions doivent être revus. La région Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil départemental et l'État pour la DETR¹ seront de nouveau sollicité pour obtenir 80 % de subvention. Il y a une forte incertitude concernant les « Fonds Verts » qui risquent d'être réduits voire supprimés. Le maire est chargé de faire les dossiers et solliciter les différents financeurs. Il est rappelé que les subventions doivent être de 80 % sinon les travaux n'auront pas lieu.

X – Écoles. Le maire informe le conseil qu'il a reçu la liste des enfants scolarisés à Courson-les-Carrières : 3 dont 2 en garde alternée, ce qui représente un coût minimum pour la commune de 1 852,30 € majoré du potentiel fiscal de la commune de Druyes. Le conseil d'école d'Étais-la-Sauvin aura lieu le 18 février.

XI – Affaires diverses

- **Le Club Camping-Cars Voyages** de la FFACCC se rendra à Druyes le 20 mai pour une visite guidée avec M^{me} GERVILLE REACHE ;
- une réunion a eu lieu avec les présidents d'associations drogiennes le 31 janvier pour établir leur calendrier (voir en fin de compte-rendu). Les informations seront mises sur **Panneau Pocket** et le site Internet dès réception des affiches transmises par les associations ;
- M. Philippe SIGORINI demande que les défibrillateurs soient vérifiés ; le service maintenance sera contacté rapidement. Il propose qu'un radiateur soit posé dans la salle des associations ; M. Daniel PATUREAU va s'en occuper pour réduire les coûts. Il demande l'achat d'un nouvel aspirateur pour le nettoyage de la salle des fêtes ; un achat sera envisagé prochainement.

PROGRAMME DES ASSOCIATIONS ANNÉE 2025

Moulin à Tan	Exposition du 12 juillet au 21 août Vernissage le samedi 12 juillet le samedi 2 août
Bibliothèque Atout Lire	Soirée Théâtre le 22 juin Halloween le 29 octobre en collaboration avec le Comité des Fêtes Assemblée générale le 26 février
Lumières de Druyes	Exposition au laveoir Juillet et Août 2 concerts dans l'église, dates à préciser, une au printemps, l'autre dans l'été Soirée du 24 décembre avec les bougies sur le lac et concert
Amis du Château	Compte-rendu assemblée générale le 8 mars Visite de Bourges le 4 juin Chorale de Migé le 19 juillet Marché médiéval le 27 juillet Concert le 1er août Bivouac Napoléonien le 15 août
19/20 GYM	Cours collectifs de septembre à fin juin Assemblée générale en septembre
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Feux de la Saint-Jean le 21 juin Barbecue le 26 juillet Assemblée générale au mois de mars
Comité des Fêtes	Carnaval le 5 mars Chasse aux œufs le 21 avril Vide-greniers le 25 mai Fête Nationale le 14 juillet Soirées Gourmandes du 2 au 23 août Halloween le 29 octobre Marché de Noël le 30 novembre Décorations de Noël le 6 décembre
Jazz à Druyes	Festival gratuit les 4 et 5 juillet

¹ DETR : dotation d'équipements des territoires ruraux. La DETR est une subvention d'investissement attribuée par le préfet pour financer des projets relevant des domaines économique, social, environnemental, touristique ou le maintien / développement des services publics en milieu rural et notamment en matière d'assainissement, eau potable, défense incendie, équipements, etc. (ndl)

Séance du 28 mars 2025



Tous présents.

Absente excusée : M^{me} MORIN Isabelle avec pouvoir à M. SIGORINI PhilippePrésente : M^{me} CAPOCCI Evelyne, secrétaire de mairie

M. SIGORINI Philippe a été désigné secrétaire de séance

*En ouverture de séance le maire demande l'ajout de trois dossiers concernant le point financier, Yconnik, et l'école d'Étais-la-Sauvin ainsi qu'un huis-clos concernant le CPI de Druyes et la demande de cession d'un chemin : le conseil municipal accepte l'ensemble des ajouts.***I – Approbation du compte rendu de la séance du 7 février 2025.** Approuvé, les conseillers le signent.**II – Point financier.** La situation de la trésorerie au 27 mars 2025 n'appelle pas de commentaires particuliers. Le détail des dépenses et des recettes prévues pour fin mars à avril est fourni aux conseillers : les charges prévisionnelles s'élèvent à 15 610 € et les recettes prévisionnelles à 26 979 €, soit une trésorerie prévisionnelle fin avril s'élevant à 19 754 €, tenant compte de la trésorerie au 27 mars d'un montant de 8 385 €.**III – Aménagement Place du 8 Mai.** Au vu du contexte actuel et des contraintes financières de l'État, du Département et de la Région le maire propose au conseil municipal d'ajourner au moins pour cette année le projet d'aménagement de la Place du 8 Mai. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté accepte l'ajournement de ce dossier.**IV – Compte Financier Unique (CFU) 2024 ex Compte de Gestion et Administratif.** Après avoir pris connaissance en commission finances des résultats comptables de l'année 2024 à savoir :

- Fonctionnement : Excédent 9 003,56 €
- Investissement : Déficit 26 420,43 €
- Résultat net : Déficit – 17 416,87 € (comblé par le FCTVA² en 2025)

CONSIDÉRANT que le CFU³ met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

CONSIDÉRANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amonts de la production du CFU, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté accepte le Compte Financier Unique (le maire ne prend part au vote).

V – Budget 2025. Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget 2025 arrêté lors de la réunion de la commission finances du 20 mars 2025, comme suit :

- FONCTIONNEMENT : Dépenses 334 899,00 €
Recettes 334 899,00 €
- INVESTISSEMENT : Dépenses 49 073,56 €
Recettes 49 073,56 €

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté approuve le budget 2025.

VI – Taxes Locales 2025. Les conseillers municipaux à l'unanimité des membres présents et représentés après avoir eu connaissance de l'état 1259 transmis par la direction des finances publiques qui précise toutes les modifications avec le versement des allocations compensatrices et les reversements : contribution FNGIR⁴ de 26 488 € et la contribution du coefficient correcteur de 58 385 € : DÉCIDENT de maintenir les taux suivants pour l'année 2025.

	Base notifiée	Taux	Produit fiscal attendu
Taxe Foncier bâti	377 700	38,88 %	146 850 €
Taxe Foncier non bâti	69 700	32,94 %	22 959 €
Taxe d'Habitation	215 600	6,29 %	13 561 €
Produit total des 3 taxes locales			183 370 €

² Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) assure aux collectivités locales et groupements la compensation de la taxe pour la valeur ajoutée qu'elles acquittent sur une partie de leurs dépenses de fonctionnement et d'investissement à un taux forfaitaire (ndlr).³ Le Compte Financier Unique (CFU) fusionne les comptes administratif et de gestion pour améliorer la transparence et la lisibilité des finances locales. Il vise à accroître la qualité des comptes en mettant en lumière des données jusqu'alors méconnues, contribuant ainsi à leur fiabilisation. Le CFU simplifie les échanges entre l'ordonnateur et le comptable sans modifier leurs rôles. Son instauration favorise la réconciliation des données et facilite l'analyse des états financiers (ndlr).⁴ Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) est un mécanisme d'équilibrage des recettes fiscales des collectivités territoriales et de leurs groupements, institué après la suppression de la taxe professionnelle en 2010 (ndlr).



Total des allocations compensatrices 2 335 €
A déduire prélèvement FNGIR 26 488 €
A déduire contribution coefficient correcteur 58 385 €

Montant total prévisionnel 2025 au titre de la fiscalité directe locale : 100 832 €

Le maire est chargé de transmettre aux services des Finances locales cette décision.

VII – Subventions. Le maire présente au conseil municipal l'ensemble des demandes de subventions reçues. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté accorde :

- Association l'Écrin des Sources 200 €
- AC2 N (Radio Flotteurs) 200 €
- UNC d'Étais-la-Sauvin, Courson-les-Carrières et environs 70 €

Et refuse :

- MF La Parenthèse d'Avallon ;
- AFM Téléthon délégation 89 ;
- Activ'Una Puisaye-Forterre.

VIII – Crédit à la Culture et à l'Animation (échéance 2025). Le maire informe le conseil municipal que le poste d'agent administratif créé en 2024 arrive à expiration au 31 mai 2025. L'agent contractuel actuellement en poste exécute les tâches d'accueil du public tant à l'Agence postale qu'au secrétariat de mairie, ainsi que diverses actions administratives. Il demande l'autorisation au conseil municipal de créer un poste d'adjoint administratif avec effet au 1^{er} juin 2025 pour une durée hebdomadaire de 15/35e. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté accepte cette création et charge le maire d'accomplir toutes les formalités de publicité et de recrutement.

IX – Terrain de la Charrière. Le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu les documents l'offre d'acquisition et la modification du bail de la société ATC exploitant la parcelle de la Charrière où est installé l'infrastructure de la téléphonie mobile pour un montant net vendeur de 10 000 €. Le conseil municipal accepte et charge le maire de signer tous documents relatifs à cette affaire.

X – Auberge des Sources. Le maire informe le conseil municipal qu'il n'a à ce jour aucune offre de reprise de gérance pour l'Auberge des Sources.

XI – Yconik. Le maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier d'YCONIK (installateur de la fibre) pour informer que la commune pourra réclamer une redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour faire suite à l'implantation de la fibre sur la commune. Les éléments ont été fournis pour le calcul.

XII – École d'Étais-la-Sauvin. M. GAUTHIER Baptiste rend compte du dernier conseil d'école qui a eu lieu à Étais-la-Sauvin avec notamment une petite baisse des effectifs à la prochaine rentrée, du programme des différentes activités et projets, des travaux envisagés dans les bâtiments.

XIII – Affaires diverses

- L'assemblée générale du SYVOSC aura lieu 14 avril à Molesmes, M^{me} BIGÉ Sarah, déléguée suppléante s'y rendra.
- Le maire présente au conseil la carte de l'Office de tourisme de Puisaye-Forterre 2025 avec l'encart concernant la commune et le Comité des fêtes, ainsi que la brochure.
- Panneau Pocket : le conseil municipal ayant décidé de renouveler l'adhésion pour 2025, la participation est de 180 € annuel.
- Le maire informe le conseil municipal que M. GASCUEL Henri, ancien maire, est décédé, un courrier sera adressé à sa famille.
- M^{me} GERVILLE REACHE Danièle et M. SIGORINI Philippe demandent où en est l'achat d'un aspirateur pour la salle des fêtes ; M. HERBSTER Mikaël sera sollicité pour donner un avis sur le matériel à choisir.
- M. GAUTHIER Baptiste demande s'il est prévu d'effectuer des travaux d'entretien sur le chemin de la Rampe.

HUIS CLOS : M. GILBERTAS Didier présent dans la salle quitte la séance.

• Demande de cession d'une partie d'un chemin communal : le maire fait part au conseil qu'il a reçu une demande d'achat d'une partie du chemin desservant la propriété de M. et M^{me} GILBERTAS. Ils ont déjà reçu un avis favorable des voisins concernés. Le conseil municipal accepte le principe et charge le maire de demander à M. et M^{me} GILBERTAS de faire une proposition de prix et de prendre en charge les frais de bornage et de notariés.

• Le maire remet à l'ensemble du conseil un courrier de M. SIGORINI Aurélien, Chef du CPI de Druyes qui formule plusieurs réclamations auprès de la municipalité. Des réponses lui seront faites prochainement.



Tous présents.

Absente excusée : M^{me} BIGÉ Sarah et M. CINTRACT Michel

Présente : M^{me} CAPOCCI Evelyne, secrétaire de mairie

M. BIGÉ Arnaud a été désigné secrétaire de séance

En ouverture de séance le maire demande l'ajout d'un dossier concernant la Redevance d'Occupation du Domaine Public. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'ajout de ce dossier.

I – Approbation du compte rendu de la séance du 25 avril 2025.

Approuvé, les conseillers le signent.

II – Point financier. La situation de la trésorerie au 24 avril 2025 n'appelle pas de commentaires particuliers. Le détail des dépenses et des recettes prévues pour fin avril à mai est fourni aux conseillers : les charges prévisionnelles s'élèvent à 8 600 € et les recettes prévisionnelles à 26 428 €, soit une trésorerie prévisionnelle fin mai s'élevant à 28 927 €, tenant compte de la trésorerie au 24 avril d'un montant de 11 062 €.

III – Subventions. Le maire présente au conseil 2 demandes de subventions :

• **Association Atout Lire** : le dossier est complet et sollicite 200 €, le conseil municipal accepte cette demande et charge le maire de procéder au mandatement ;

• **Association Toucy-Entraide** : pour une participation de 96 € pour les colis sociaux attribués à des personnes de notre commune. Les dirigeants ont été sollicités pour des précisions concernant les personnes aidées. Aucunes réponses n'ont été apportées. Ce qui est dommageable car les personnes aidées pourraient l'être également par la commune. Le conseil municipal décide de surseoir à la demande.

IV – Vente d'un chemin. Le maire informe le conseil municipal que M. et M^{me} GILBERTAS Didier souhaitent acquérir une partie du chemin desservant leur habitation cadastrée G 442 et longeant les parcelles sans accès G 524 – G 525 – G 62 et G 74 d'une surface d'environ 100 m² à définir. Ils proposent une somme forfaitaire de 1 000 € et prendraient à leur charge les frais de bornage et notariés. Ils ont précisé également que les propriétaires riverains ont donné leur accord. Le conseil municipal à l'unanimité des membres accepte cette proposition et charge le maire de faire toutes les démarches nécessaires pour cette cession.

V – Redevance d'Occupation du Domaine Public. Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu au versement d'une redevance en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire, le Maire propose au conseil municipal de fixer au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE à l'unanimité d'appliquer à :**

• ORANGE les tarifs suivants 602,22 €

• YCONIK (fibre) 1 571,07 €

Le maire est chargé de procéder au recouvrement de ces sommes.

VI – Affaires diverses

• M. PATUREAU Daniel se rendra à Courson-les-Carrières le 16 mai au tirage des jurés d'assises ;

• L'assemblée des **Estivades** avec le programme de l'année 2025 aura lieu le 15 mai, M. PATUREAU Daniel représentera la commune et verra éventuellement pour caler une date en juillet. Il précise qu'il faut environ 10 bénévoles pour accueillir cette festivité ;

• Le maire informe le conseil municipal que 3 000 plans cavaliers ont été commandés par l'intermédiaire des **Ciés de Caractères de Bourgogne Franche-Comté** au prix de 798 € HT ;

• Le maire informe que la cérémonie du 8 Mai aura lieu à 11 h au cimetière avec vin d'honneur à la mairie ;

• M. SIGORINI Philippe demande que soit remis un panneau « Parking » pour accéder au pré Saint-Romain. Il se propose de fournir le dibon avec les indications ;

• Il signale aussi qu'il ne reste plus de flyers « Legend'r », le maire demande à M^{me} GERVILLE REACHE Danièle de contacter l'Office de Tourisme pour lancer une commande ;

• M. PATUREAU Daniel se rendra à une réunion de la Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre ainsi qu'à celle concernant la Vallée de la Druyes.



Amicale des sapeurs-pompiers

Amis de Druyes-les-Belles-Fontaines, préparez vos fourchettes et votre bonne humeur ! L'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous donne rendez-vous le **samedi 26 juillet, à partir de 19h**, au pré Saint-Romain pour son grand méchoui.



Au menu :

ENTRÉE : salades fraîches et variées

PLAT : merguez, saucisses, jambon, andouillettes, pommes de terre rôties et frites pour les enfants

DESSERT : tartes

TARIFS POUR LE REPAS : 22 € pour les adultes / 15 € pour les enfants (boissons non comprises)

Entrée gratuite sur le site. Et ce n'est pas tout... Un DJ sera présent pour faire danser petits et grands ! Une grande tombola vous attend avec plein de super lots à gagner. Buvette sur place pour se rafraîchir tout au long de la soirée.

Réservez vite vos repas auprès de :

Aurélien 06 81 96 05 24

Estelle 06 15 81 20 17

Venez nombreux pour passer une soirée festive et conviviale avec nous ! ■ **Estelle, Louve, Arnaud, Romain, Aurélien et Solène.**



19/20 GYM

Notre saison 2024-2025 est aujourd'hui bien lancée. Notre association est contente d'accueillir de nouvelles adhérentes à 18h30 à la salle des Fêtes de Druyes. Nous nous retrouvons donc **CHAQUE LUNDI SOIR À 18H30**, pour partager outre un bon moment pour l'entretien de nos articulations avec un programme adapté et diversifié, un bon moment aussi d'échanges. Ce cours de Gym d'entretien convient à toutes les tranches d'âge.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux et de tous âges à venir nous rejoindre afin de profiter pleinement de ce moment de convivialité. Ce cours de Gym d'entretien est fait pour vous et près de chez vous. ■

19/20 GYM

Carole : 03 86 41 55 34

Martine : 06 32 69 22 10

19-20gym@orange.fr



Les Amis du Château

Les travaux prévus dans le bureau et la salle de la maquette pour accueillir l'exposition de mannequins et de tapisseries, que nous ont offerts le club des brodeuses d'Aillant, sont presque terminés. La toiture réalisée par l'entreprise Castro donne fière allure à notre bâtiment. L'isolation, les peintures et l'électricité seront terminées avant la fin avril et l'exposition pourra être installée.

Le parcours numérique **Legend'r** pour la visite du château est en cours de réalisation. Il devrait être finalisé pour cet été.

Depuis plus d'un an avec l'arrêt brutal de Roland Groux, l'association n'avait plus de salarié. Frédérique Bonvalot est embauchée depuis le 1^{er} avril pour le remplacer dans les mêmes conditions.

Programme de la saison 2025

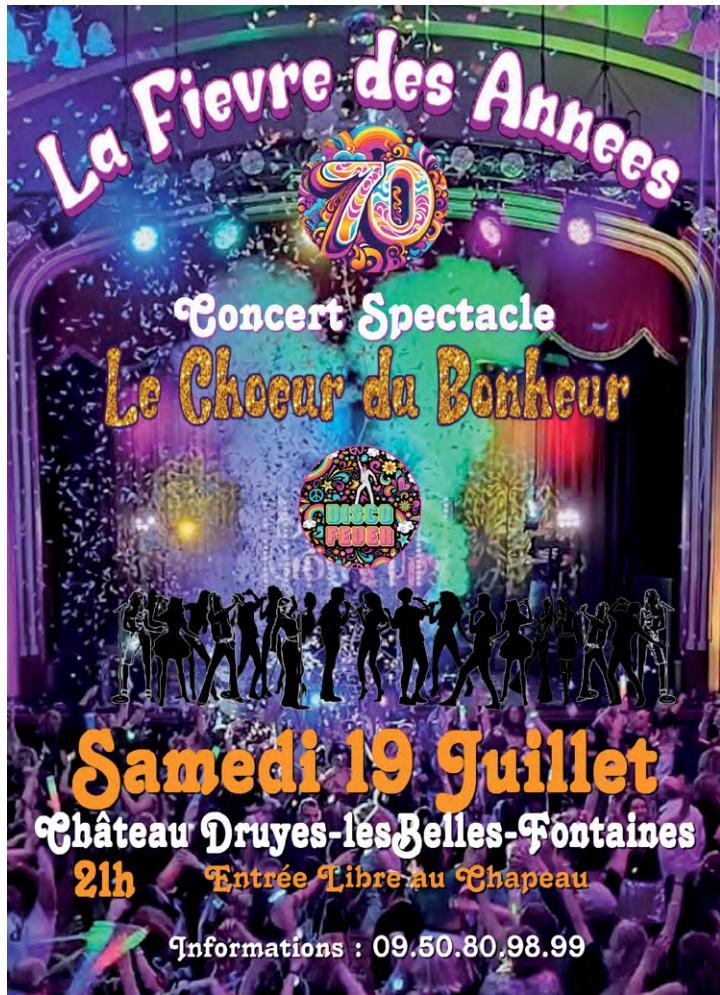
• Voyage culturel des **Amis du château** qui aura lieu à **Bourges, SAMEDI 14 JUIN** avec un départ de Toucy à 7 h (visite guidée du palais Jacques Cœur, visite de la cathédrale, restaurant au Caraqui dans le marais, promenade dans le marais, dégustation dans le Sancerrois) ;



• Concert spectacle : « Les années 70 » avec la chorale **Le Chœur du Bonheur** de Migé, **SAMEDI 19 JUILLET À 21 H.**

• Marché médiéval, **DIMANCHE 27 JUILLET DE 10 H À 17 H** avec artisans, petite restauration, animation musicale par les **Vilains Vérinois**, visite guidée du château à 11 h et 15 h, démonstration équestre à 14 h 30 et 16 h.

• Concert Jazz de rue New Orléans avec le groupe **JAZZYFORT'AIR**, **VENDREDI 1^{ER} AOÛT À 20 H.**



• Animations médiévales, démonstration d'armes du Moyen Âge et cuisine moyenâgeuse avec Jean-Marc Granger et sa compagne (Association Fantassin de France), du **VENDREDI 15 AOÛT AU DIMANCHE 17 AOÛT** (heure d'ouverture du château). ■ **Félix Moreau, président**

Les Amis du Château
www.chateau-de-druyes.com
Renseignements et réservations
03 86 41 51 71 ■ les-amis-du-chateau@wandoo.fr



Jazz à Druyes

Le festival *Jazz à Druyes* fête ses cinq ans les 4 et 5 juillet 2025 ! Depuis 5 ans, le festival de jazz s'inscrit dans le paysage festif et musical de l'été.

Pour cet anniversaire, nous sommes fiers de vous présenter une nouvelle affiche, des facettes différentes du jazz, basées sur des rythmes manouche et latino.

VENDREDI 4 JUILLET - 20H30, du jazz manouche, avec le *Rafael Jimenez 4tet* (deux guitares manouche, contrebasse et violon), allant du swing manouche au boléro, en passant par bossa nova avec virtuosité et respect des traditions ;

LE SAMEDI 5 JUILLET - 20H30, du jazz latino, avec



Photo django-reinhardt.com

Jazz à Druyes

le groupe *Maca & Ben* (chant, piano, contrebasse, batterie), des univers musicaux puisant dans le répertoire de la chanson latino-américaine, créant un répertoire « Latin-Jazz ».

Comme les années précédentes, les premières parties de ces soirées seront assurées par les jeunes talents de l'École de Musique, de Danse et de Théâtre de Puisaye-Forterre (EMDTPF), vendredi **4 ET SAMEDI 5 À 18H45**. Le festival se déroulera comme

LA VIE DES ASSOCIATIONS

les années précédentes, sur le parvis du château de Druyes-les-Belles-Fontaines. Le spectacle est toujours gratuit, avec participation libre au chapeau. Buvette et petite restauration permettront aux spectateurs de passer un moment convivial, pendant les pauses.

Ca va swinguer ! On vous attend nombreux pour cette cinquième édition de **Jazz à Druyes**. ■ **Michèle et Didier Gilbertas**



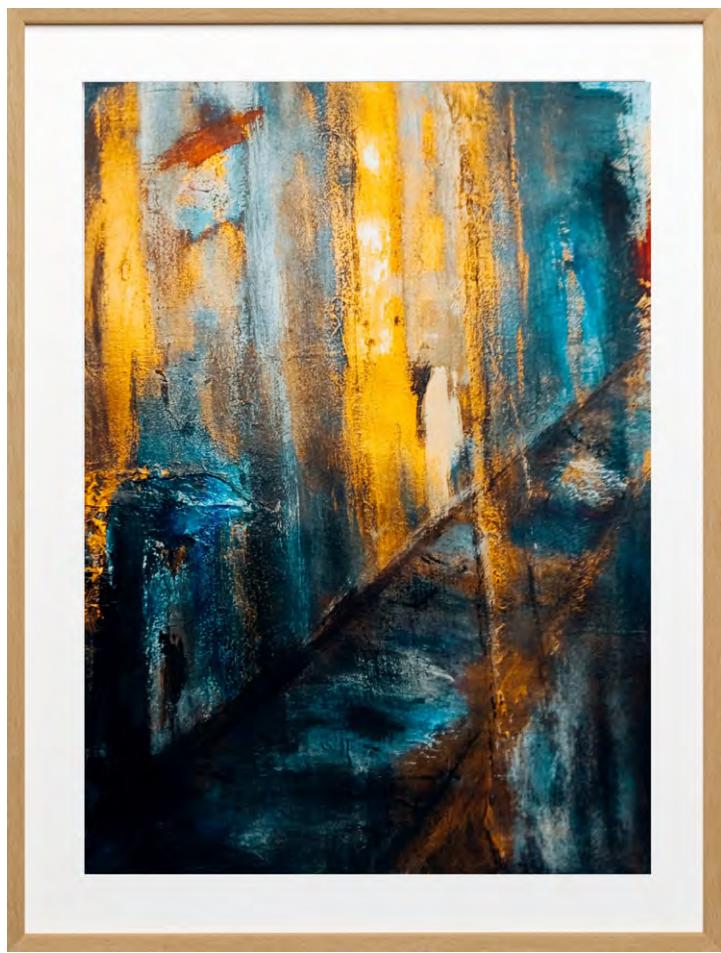
Arts et décors au moulin à Tan

Visibles à partir du 13 juillet 2025, les traditionnelles expositions d'été au Moulin à Tan se dérouleront cette année en deux parties.

Première partie, du 13 juillet au 1^{er} août

PEINTURES, CÉRAMIQUES ET SCULPTURES

Claire COTE, Brigitte MILLOT, Marie-Paule DAUBRY, Danielle HALLET, Gérard RAMIREZ, Éric LETELLIER et Sidonie VISKOVIC.



Seconde partie, du 2 au 21 août

PEINTURES, CÉRAMIQUES, SCULPTURES, BIJOUX

Catherine MARC-CORDIER, Brigitte MILLOT, Gérard RAMIREZ, Nadia FENNIRI, Myriam CHARDONNET, Madame GALASKA(céramiques bidimensionnelles), Arlette KRISMANIC, Colette THIEBAULT et Evelyne GAUTHÉ.



Nous espérons que vous serez nombreux à venir admirer ces œuvres et peut-être découvrir une passion pour une forme d'expression artistique quelle qu'elle soit.

Aussi, c'est avec grand plaisir que nous vous invitons **aux vernissages** qui se tiendront les **SAMEDIS 12 JUILLET** et **SAMEDI 2 AOÛT À PARTIR DE 18 H.** ■

ARTS ET DÉCORS SANS FRONTIÈRES

Moulin à Tan - Chez Chantal Millot
11, rue Chanzy - 89560 Druyes-les-Belles-Fontaines

Tél. 06 75 53 90 72
e-mail : moulin-a-tan-druyes@hotmail.com
site : <https://www.moulin-a-tan.com>

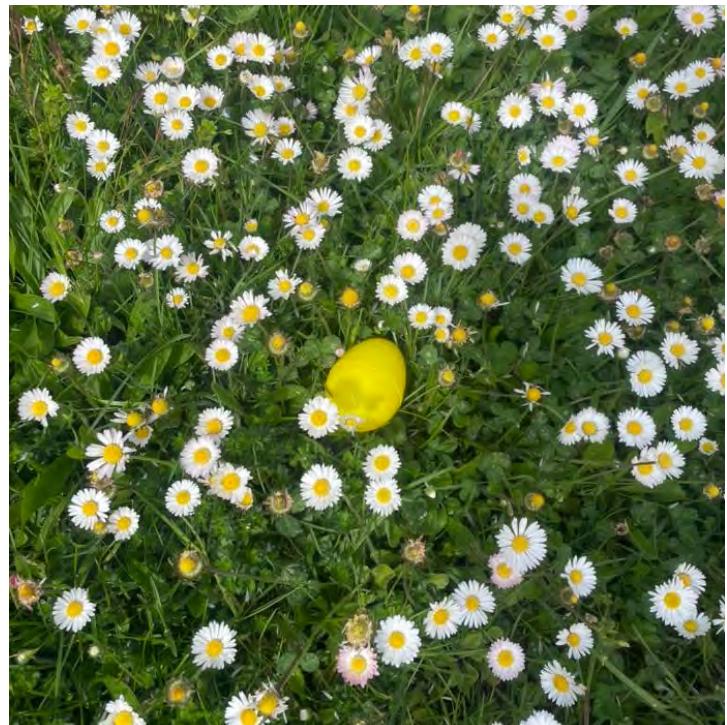


Comité des Fêtes

Et voici une nouvelle année qui a commencé avec le **CARNAVAL** du 5 mars dernier : une trentaine d'enfants encadrés par Catherine et son équipe féminine, a participé à un atelier de fabrications de maracas. Puis dotée de leurs créations sonores et leurs déguisements, toute l'équipe a déambulé dans les rues du village au grand plaisir des enfants sous un soleil resplendissant. Un goûter offert par le comité a suivi cette récréation.



Ensuite est arrivée la **CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES** le 21 avril avec une météo menaçante mais une quarantaine d'enfants a pu chercher, ramasser et ramener des œufs « *tombés lors du passage des cloches* ». Des chocolats et récompenses ont été distribués aux enfants et un goûter leur a été offert ainsi qu'aux parents.



La prochaine manifestation importante sera le **vide-greniers du 25 mai** prochain. Nous attendons une soixantaine d'exposants. Buvette, restauration le midi organisés par le comité des fêtes et 2 structures gonflables seront installées pour les enfants.

Le **14 juillet** revient à son ancienne formule avec jeux l'après-midi, tombola, structures gonflables, buvette puis restauration (grillades, frites, crêpes) le soir suivis de la retraite aux flambeaux à 21 h 30 et d'un feu d'artifice à 22 h 30 avec l'appui des pompiers et du conseil municipal.

Nous vous rappelons que les **soirées gourmandes** se dérouleront tous **les samedis soirs du 2 au 23 août**.

Je remercie toute l'équipe du comité des fêtes pour le travail que représente la préparation de ces manifestations et vous espère très nombreux à nous rendre visite. ■ **Thierry BRONDY, président**

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Atout Lire

L'assemblée générale de notre association *Atout Lire* a eu lieu le 26 février dernier.

Pas de changement dans la composition du bureau ni dans les horaires : nous vous accueillons toujours les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30 (sauf au mois d'août).

Le bilan financier de l'association témoigne d'une situation délicate. En effet, nous n'avons comme recette que la subvention municipale annuelle et les cotisations des adhérents ; or, les dépenses (assurance, achat de livres, etc.) sont supérieures aux rentrées. Si nous voulons continuer à acheter régulièrement des ouvrages récents pour enrichir l'offre aux lecteurs, nous devons donc trouver des solutions. Une première a été de changer de compagnie d'assurance, ce qui nous permettra d'économiser environ 100 euros.

D'autre part, la bibliothèque disposera d'un stand au vide-grenier organisé par le Comité des fêtes le 25 mai, à Druyes, où seront mis en vente des livres, des DVD et autres articles au profit de l'association. Si vous avez des objets (vendables) dont vous souhaitez vous débarrasser n'hésitez pas à nous contacter.

Nous faisons par ailleurs appel à votre générosité : ceux qui souhaiteraient soutenir financièrement notre association peuvent nous contacter. Nous les en remercions par avance.

Pour que vous soyez régulièrement informés des ouvrages récemment acquis, il en sera fait une présentation sur l'application *Panneau Pocket*.

Enfin, comme chaque année depuis trois ans, une représentation théâtrale aura lieu : nous vous attendons nombreux le **DIMANCHE 22 JUIN, À 18 HEURES** à la salle des fêtes de Druyes : « *Textes absurdes* » présentés par la compagnie *Les Clémentines* de Xavier Clément

Enfin, voici trois fiches de lecture rédigées par nos adhérents.

■ **Evelyne et Jean-Jacques**

LA CITÉ AUX MURS INCERTAINS

HARUKI MURAKAMI, 2025

Il est sans doute le plus connu des écrivains japonais. Ses univers au réalisme magique et ses quêtes picaresques ont fait le tour du monde. Entre humour absurde et tragédies, rêves et mélancolie, Haruki Murakami brouille les pistes et embrume les esprits pour mieux mettre en scène nos profondes solitudes et l'extrême complexité des rapports humains. Tu dis : « La Cité est entourée de hauts murs et il est très difficile d'y pénétrer. Mais encore plus difficile d'en sortir.

– Comment pourrais-je y entrer, alors ?

– Il suffit que tu le désires » ...

Avec son nouveau roman si attendu, le Maître nous livre une œuvre empreinte d'une poésie sublime, une histoire d'amour mélancolique entre deux êtres en quête d'absolu, une ode aux livres et à leurs gardiens, une parabole puissante sur l'étrangeté de notre époque. Dès qu'on en commence la lecture, on ne s'arrête plus. **Danielle Gerville-Reache**

LA SOUPE AUX CHOUX RENÉ FALLET, 1980

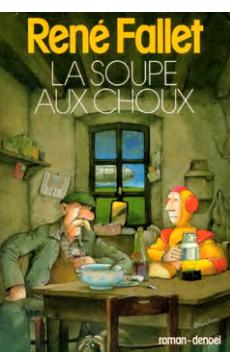
Un roman optimiste écrit par René Fallet (1927-1983) qui offre au lecteur une parenthèse « détente ». Deux pauvres ermites à la retraite, deux druides de la chopine, Francis Cherasse dit Cicisse, Le Bombé, bossu, puisatier, vieux célibataire, 70 ans et Claude Ratnier dit Le Glaude, sabotier, veuf (10 ans que La Francine est partie), vivent modestement dans un village perdu du Bourbonnais, un hameau Les Gourdiflots. Bonnot, le vieux chat, leur tient compagnie. Un beau jour, un Martien, La Denrée, débarque en soucoupe volante. Une relation d'amitié se construit au fil du temps.

La soupe aux choux mijotée par Le Glaude est adorée par les habitants d'Oxo. La Denrée invite alors les deux compères à changer de planète. Là-bas, pas de souci d'argent, les morts revivent et retrouvent jeunesse, espérance de vie : deux cents ans. Après bien des tractations, l'arrivée de nouveaux habitants, la création d'un parc de loisirs aux Gourdiflots, Le Bombé, Le Glaude, Bonnot et La Denrée rejoignent Oxo. Un film, avec Louis de Funès, Jean Carmet, Jacques Villeret, est sorti en 1981. **Annick Gauthier**

LES FANTOMES DU FINISTÈRE

JEAN-LUC BANNALEC, 2024

Un polar très bretonnant, pur beurre nous dit l'auteur, ce qui semble évident quand on se nomme BANNALEC ! Eh bien pas du tout. De son vrai nom Jörg Bong, notre ami Jean-Luc Bannalec est allemand de naissance, et comme on le découvre au fil de son récit, complètement fada de la Bretagne. C'est ainsi qu'il nous fait partager ses passions pour les panoramas somptueux des côtes déchiquetées d'un aber, les vieilles pierres noires d'une abbaye, les terrifiantes croyances d'autrefois. Cette nouvelle enquête de son policier préféré, le commissaire Dupin, se déroule à la pointe du Finistère, au beau milieu d'une réserve ornithologique où il semble que réapparaisse une race de pingouins géants disparue depuis plusieurs siècles et aux abords d'une abbaye plus que millénaire, propriété d'une riche vieille dame certaine de mourir dans les jours proches après avoir vu une belette traverser son jardin à plusieurs reprises. Et effectivement, elle meurt après avoir pris congé de ses cinq héritiers qui se partageront un pactole confortable de plus de 35 millions d'euros, une mort naturelle, pardis ! puisqu'elle a vu la pie et la belette. Sauf que, quelques heures après son décès, son neveu, lui-même policier est agressé et laissé pour mort dans le parc de la maison. Alors le commissaire est appelé en renfort par la gendarmerie de Brest et il faut bien le dire, ses premières investigations ne mènent à aucune piste, son enquête patauge. **Jean-Bernard Letertre**



Calendrier des manifestations de mai à août 2025



MAI



- | | |
|-----------------------|--|
| 7/05 À 20 H | Cinéma « Lads » salle Jean Bertin |
| 8/05 À 11 H | Cérémonie au Monument au morts |
| 14/05 À 20 H | Cinéma « Mikado » |
| 18/05 À 7 H 30 | Randonnée Cadet Roussel. Accueil parc derrière la mairie |
| 18/05 À 14 H | Visite guidée du village pour les randonneurs |
| 19/05 À 18 H | Accueil campings caristes pré Saint Romain |
| 20/05 À 9 H 30 | Visite guidée du village camping caristes |
| 25/05 À 8 H | Vide-grenier pré Saint-Romain |

JUIN



- | | |
|---------------------|----------------------------------|
| 4/06 À 20 H | Cinéma « Le mélange des genres » |
| 14/06 À 7 H | Voyage les Amis du château |
| 18/06 À 20 H | Cinéma « Les Musiciens » |
| 22/06 À 18 H | Soirée théâtrale salle des fêtes |

JUILLET



- | | |
|-----------------------|--|
| 4/07 À 18 H 45 | École de musique de Puisaye-Forterre |
| 4/07 À 20 H 30 | Concert de Jazz parvis du château |
| 5/07 À 18 H 45 | École de musique de Puisaye-Forterre |
| 5/07 À 20 H 30 | Concert de Jazz parvis du château |
| 12/07 À 18 H | Vernissage exposition moulin à Tan |
| 13/07 AU 01/08 | Exposition au Moulin à Tan |
| 14/07 À 14 H | Jeux dans le parc des Sources |
| À 19 H | Restauration |
| À 21 H 30 | Retraite aux flambeaux |
| À 22 H 30 | Feu d'artifice |
| 19/07 À 21 H | Concert spectacle au château |
| 26/07 À 19 H | Méchoui des pompiers |
| 27/07 À 10 H | Marché médiéval au château et restauration |

AOÛT



- | | |
|--------------------------|---|
| 2/08 À 18 H | Vernissage 2 ^e expo Moulin à Tan |
| 2/08 À 18 H | 2 ^e exposition Moulin à Tan |
| 15 AU 17/08 | Animations médiévales au château |
| 2, 9, 16 ET 23/08 | Soirées gourmandes à partir de 19 h parc derrière la mairie |

ALIMENTATION GÉNÉRALE DÉPÔT DE PAIN et PÂTISSERIE



© EDERIS

Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h15
le samedi de 8h45 à 13h30 et de 16h00 à 19h15
le dimanche de 9h00 à 12h15 (fermé le lundi)

5, rue du Capitaine Coignet
DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES
Joël et Carole THIERRY
03 86 41 55 34



SAS SPEED FREEZE

LOCATION DE REMORQUE FRIGORIFIQUE

Mariages, anniversaires, événements

06 70 51 79 45
06 77 01 19 65
sasspeedfreeze@gmail.com

9 rue du Couvent 89520 Sougères-en-Puisaye



Michel CHICOT
Agent général GAN Assurance

AGENCES DE CLAMECY ET AVALON

9, rue Jean Jaurès - 58500 Clamecy - **Tél. 03 86 27 29 41**

21, rue de Paris - 89200 Avallon - **Tél. 03 86 34 14 07**

Intermédiaire en opérations de banque

N° Orias : 09 050 593 - www.orias.fr

© EDERIS

ERF

ENTREPRISE
ROBINEAU
FRÈRES

VENTE DE MATERIAUX CONSTRUCTION · FINITION

10, avenue de la Gare
89560 Druyes-les-Belles-Fontaines

Tél. 03 86 41 56 12

robineaufreres@gmail.com

© EDERIS

EUR LES MERYS 06 84 35 26 19

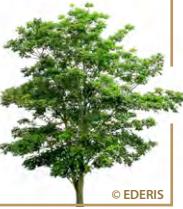

Paysagiste
Clôtures



Aménagement de cour



Création
Bois de chauffage



© EDERIS

Production et Vente de fromages de chèvre fermiers



SCEA DES P'TITS CABRIS

Ferme de Saint-Martin - 89560 Druyes-les-Belles-Fontaines

Tél. 03 86 41 99 79

© EDERIS

ADRÉNALINE

ÉLASTIQUE

Spécialiste du saut à l'élastique

06 73 58 66 45

www.adrenaline-elastique.com



© EDERIS

Le P'tit Drogien est une publication trimestrielle éditée par la mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines.

Directeur de la publication : **Jean-Michel Rigault** ■ Rédactrice en chef : **Danielle Gerville Reache**

Maquette et mise-en-page : **Sébastien Potier** ■ Impression : **ÉDÉRIS, Cosnes-Cours-sur-Loire**

DAGUET ÉLECTRICITÉ



© EDERIS

**Rénovation électrique
Installation électrique générale
Mise en conformité • Dépannage**

**Antenne TV • Alarme • Raccordement réseau Ethernet
Téléphonie • Électricité • Climatisation
Motorisation portail et porte de garage**

Pascal VÉNÉROSY

06 75 02 54 97

sarldaguetelec@outlook.fr

9, rue du Couvent - 89520 Sougères-en-Puisaye

EURL CASTRO COUVERTURE

ZINGUERIE - RÉNOVATION

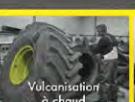
03 86 41 90 27

06 48 79 23 40

DRUYES LES BELLES FONTAINES

PNEUS, GRANULÉS de bois, FIOUL

Ciez - Clamecy - La Charité



Coignet Pneus

Route de Pressures-58500 Clamecy

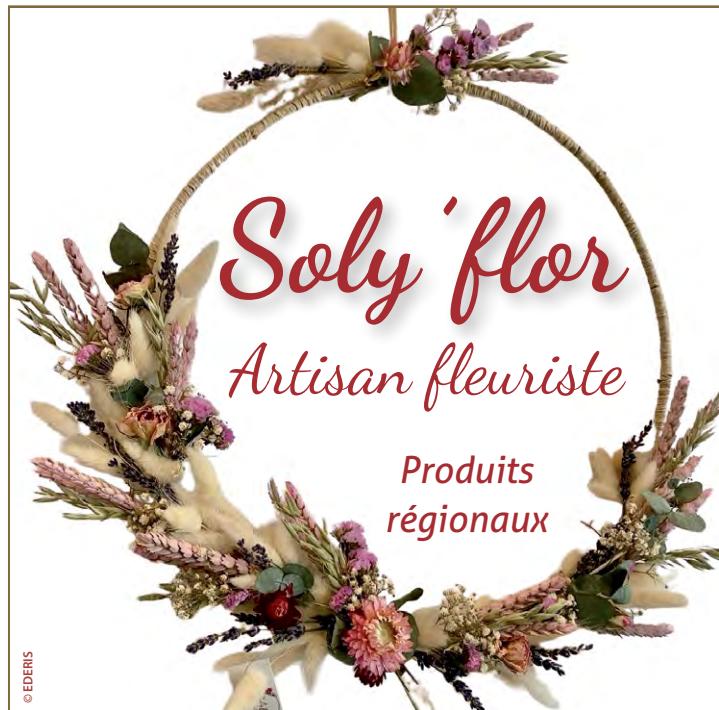
03 86 27 19 38



Les Naslots
58220 Ciez
03 86 26 43 28

**CITATION
du JOUR**

**La vraie générosité envers l'avenir consiste
à tout donner au présent.** Albert Camus



© EDERIS

**03 86 41 92 61
riou.sandrine@wanadoo.fr
www.solyflor.com**

2, rue de la Tour - 89560 Courson-les-Carrières

Domaine du Bouloy

**Salle de réception - Mariages - Séminaires
Chambres d'hôtes - Gîtes**



Dominique et Jean-Claude Ranson

89560 Druyes-les-Belles-Fontaines

Tél. 03 86 41 97 64

info@domaine-du-bouloy.com

www.domaine-du-bouloy.com

© EDERIS

